

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Département urbanisme et mobilité
Bienvenue à Iulian-Catalin Arsenescu



Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à Iulian-Catalin Arsenescu qui a débuté son emploi le 1er octobre 2024 au sein de la Municipalité en tant qu'employé de voirie polyvalent, à 100%.

Il se réjouit de collaborer avec lui et lui souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions. (cm)

Département de l'équipement

Bienvenue à Bastien Sandonato

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à Bastien Sandonato qui a débuté son emploi le 1er octobre 2024 au sein de la Municipalité en tant que monteur eau et gaz, à 100%.

Il se réjouit de collaborer avec lui et lui souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions. (cm)

Département de l'action sociale

Bienvenue à Cécile Joye

Le Conseil municipal souhaite également la bienvenue à Cécile Joye qui a débuté son emploi le 1er octobre 2024 au sein de la Municipalité en tant qu'assistante sociale et curatrice professionnelle, à 70%.

Il se réjouit de collaborer avec elle et lui souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions. (cm)

Mairie

Nouvelle permanence le 17 octobre

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient une nouvelle permanence le 17 octobre 2024. Il s'agira de la neuvième de l'année.

Comme à l'accoutumée, elle aura lieu de 14h00 à 17h00 dans les locaux de l'administration communale, sans avoir besoin de prendre rendez-vous au préalable. Cette permanence offre l'opportunité d'échanger avec Corentin Jeanneret, de lui poser des questions ou de partager ses préoccupations en lien avec la commune. (cm)

Les Imériennes 2024 baissent le rideau

Après 5 éditions, les Imériennes ne seront plus reconduites cette année. L'heure est au bilan.

Si ce n'est la dernière édition, où, avec une météo capricieuse, l'engouement a été plutôt mitigé, les Imériennes ont connu un joli succès. Le Conseil municipal tient à remercier les sociétés locales, les commerçants et les associations qui ont participé aux différentes éditions. L'objectif de dynamiser la localité est atteint.

En ce qui concerne une éventuelle édition en 2025, les organisateurs souhaitent prendre le temps de la réflexion. Il est nécessaire, avant toute décision, d'avoir un retour des participants aux éditions 2024. Une rencontre avec les propriétaires de la Rue du Temple est également agendée prochainement.

Le Conseil municipal remercie chaleureusement le public présent aux différentes éditions, notamment celles et ceux qui n'ont manqué aucune édition. Un grand merci également aux personnes qui ont soutenu ces événements, par leurs compliments et leurs encouragements. Ils n'auraient pas pu avoir lieu sans vous ! (cm)

Fenêtres de l'Avent imériennes



Suite au succès de l'an dernier, la ville de Saint-Imier invite à nouveau les familles, associations, commerçants locaux et écoles à prendre part à cet événement de partage.

Ce moment convivial est ouvert à toutes et à tous ! Venez contribuer à la réussite de cette belle initiative en vous joignant à nous pour créer un moment unique et chaleureux pour toute la communauté.

Envie de participer ? Rien de plus simple ! Il s'agit de décorer une fenêtre visible de l'extérieur ou un balcon. La décoration sera dévoilée le jour choisi à 18h00. Si le cœur vous en dit, une petite collation peut être offerte à la population.

Les inscriptions peuvent se faire par téléphone au 032 942 44 24 (chancellerie municipale), par courriel à info@saint-imier.ch ou au bureau de la chancellerie. Le délai d'inscription est fixé au 15 novembre 2024. Cette année, il n'y aura qu'un événement par soir. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation afin que notre commune vive ensemble les fêtes de Noël d'une manière conviviale et rassembleuse. (dec)

Conseil municipal
Bienvenue à Gérard Dessaulles



Le Conseil municipal, dans sa séance du 8 octobre 2024, a validé le résultat de l'élection complémentaire au Conseil municipal du 22 septembre 2024. Aucun recours n'a été déposé à la chancellerie dans le délai imparti.

Gérard Dessaulles, ayant obtenu le plus de voix, est le nouveau conseiller municipal. Suite à la répartition des départements, il dirigera l'urbanisme et la mobilité. Les autres membres de l'exécutif n'ont pas souhaité changer de département.

Le Conseil municipal se réjouit d'être à nouveau au complet et souhaite plein succès à Gérard Dessaulles dans ses fonctions. (cm)

11^{ème} Biennale du Patrimoine horloger

La Biennale du patrimoine horloger célèbre cette année sa 11^{ème} édition, du 31 octobre au 3 novembre 2024. Elle offre une immersion au coeur du monde de l'horlogerie. Grandes manufactures, entreprises de sous-traitance, designers et horlogers indépendants ouvrent leurs portes au public, sans oublier les musées et institutions culturelles.

Invitée d'honneur en 2021, Saint-Imier a rejoint cette année de manière pérenne la manifestation au côté des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Plusieurs entreprises imériennes ouvriront leurs portes : Longines, le COSC, Arcofil et le Groupe Froidevaux. Le musée de Saint-Imier participera également à cet événement.

Il reste encore quelques places pour visiter le Groupe Froidevaux. Inscrivez-vous dès maintenant et venez découvrir la richesse de nos savoir-faire.

Programme, inscriptions et renseignements à l'adresse www.urbanisme-horloger.ch.

Saint-Imier, le 8 octobre 2024